

EN CAMPAGNE POUR L'ÉCOLE RURALE

Le 11 juin, le SNUipp-FSU organisait à Blois un colloque qui montrait qu'on ne peut plus parler de « l'école rurale » mais qu'il y a « des écoles rurales », les réalités démographiques, sociales et économiques des territoires concernés étant très diverses. Sur le terrain, les acteurs s'organisent.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANCIS BARBE
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
VINCENT MARTINEZ

Les géographes appellent ça « la diagonale du vide », une large bande parcourant la France depuis les Landes jusqu'à la Meuse, traversant des régions où la densité de la population est inférieure à 30 habitants au kilomètre carré. C'est la France rurale dont la diagonale n'a pas l'exclusive puisque d'autres parties du pays connaissent la même situation, les zones de montagne par exemple. Cette France c'est aussi celle de l'école rurale. On la caractérise bien souvent en quelques mots : isolement des communes, forte dépendance des transports scolaires, organisations particulières des écoles, moins de quatre classes par école. Mais en réalité la disparité est telle entre les territoires qu'on ne parle plus de l'école rurale mais « des écoles rurales ». Telle est l'analyse qu'en fait le géographe Yves Jean en soulignant la « diversité des situations démographiques, économiques et sociales » entre les territoires (lire p14). Quels points communs en effet entre un village en pleine ré-urbanisation en deuxième ou troisième couronne d'une métropole ou d'une grande ville, et une communauté de petits villages du Cantal dont la démographie déjà peu dynamique est à peine stable quand elle ne décline pas ? Comprendre ces disparités est d'autant plus important que près du quart des élèves Français sont scolarisés dans ces zones.

Des organisations pédagogiques différentes

Fait particulièrement notable, selon des études menées par le sociologue Yves Alpe, les élèves des milieux ruraux ont de meilleurs résultats à l'entrée en 6e que leurs camarades vivant en milieu urbain. Car malgré les difficultés que génère la ruralité, les acteurs de terrain ont sans doute su trouver des réponses adaptées à leur territoire pour contribuer à la réussite des élèves. « La taille réduite des classes et des écoles contribue à ces bons résultats », souligne Yves Alpe (lire p15). Les écoles à classe unique ou les classes à multi-niveaux s'imposant du fait de la faible démographie scolaire, peuvent être des organisations pédagogiques pertinentes. Le sociologue insiste aussi sur le dispositif très spécifique des EMALA. Ces équipes mobiles académiques de liaison et d'animation, sortes de « plus de maîtres que de classes » avant l'heure, faisant la tournée des écoles pour intervenir dans les classes, coordonner des projets et mettre du matériel à disposition des équipes, etc (lire p16). Autre effet de la ruralité sur l'école, la mixité sociale : il y a très difficile en effet de « contourner » la carte scolaire.

Mais l'école des champs n'a pas que du bon, notamment en ce qui concerne les équipements dont elle dispose. Selon « Le visage de l'école rurale aujourd'hui », enquête menée par le SNUipp-FSU (lire p14) les niveaux d'équipements entre les écoles rurales sont assez disparates. Près de 70 % n'ont pas de salle dédiée à l'EPS par exemple, plus de 14 % n'ont toujours pas de pho-

« NOUS PRÔNONS LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNITÉ DE RÉSEAUX IMAGINÉS, ÉLABORÉS ET CONSTRUITS PAR DES ACTEURS DE TERRAIN PLUTÔT QUE CONSTRUITS SUR LA BASE D'UN MODÈLE (ENTRALISÉ) »



copieur ou encore 19 % ne disposent pas d'ordinateur et les budgets alloués par les communes par élève vont de 15 € à plus de 75 €.

Et puis, l'école ne vit pas en vase clos. Les mutations des territoires, l'organisation des intercommunalités, se répercutent aussi sur le système éducatif au niveau local. Il y a belle lurette que le temps d'un village-une école est révolu, et le nombre de communes sans école va grandissant : plus de 13 000 à ce jour, soit 1 600 de plus qu'il y a dix ans. Elles représentent plus de 35 % des 36 600 communes françaises (lire ci-contre).

Trouver des solutions dans la concertation

La tendance est depuis des années déjà à l'organisation en Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Pas de modèles préétablis. Ici plusieurs villages conservent leur école, la répartition des élèves se faisant par tranches d'âges dans chacune d'entre elles. Ailleurs on préfère limiter le nombre de sites, parfois en le réduisant en un seul groupe scolaire. L'évolution de l'infrastructure scolaire implique tous les acteurs locaux de l'école, à commencer par les bâtisseurs et financeurs, les maires. Ils savent bien que la présence d'une école est un élément d'attractivité de leur territoire, mais ils ne veulent pas jouer avec le feu non plus. Investir d'accord, mais si c'est pour que la prochaine carte scolaire annonce la

fermeture de l'école, non merci.

Dans le Cantal, les parties prenantes de l'école ont conclu un deal. Ils ont signé « la convention pour l'aménagement du territoire scolaire cantalien ». Les maires du département et le ministère se sont mis d'accord, pas de suppression de postes durant trois ans en contrepartie de quoi les acteurs locaux devront créer davantage de RPI, diminuer le nombre d'écoles de moins de trois classes. Les discussions sont en cours, le représentant des maires raisonne en termes de « bassin scolaire », le représentant du SNUipp départemental plaide pour un examen au cas par cas (lire p15).

C'est donc bien dans la concertation entre les acteurs locaux qu'il est possible de trouver des solutions adaptées aux réalités territoriales. Dans l'Yonne, un RPI qui possédait jusqu'à présent quatre sites, n'en comptera plus que deux à la rentrée prochaine, l'essentiel des élèves ne fréquenteront plus que l'école de Ligny (lire p16). La particularité dans ce RPI, le consensus qui est sans doute à la base de la réussite de la mutation. « Nous



TISSU SCOLAIRE : LE RELÂCHEMENT DES MAILLES

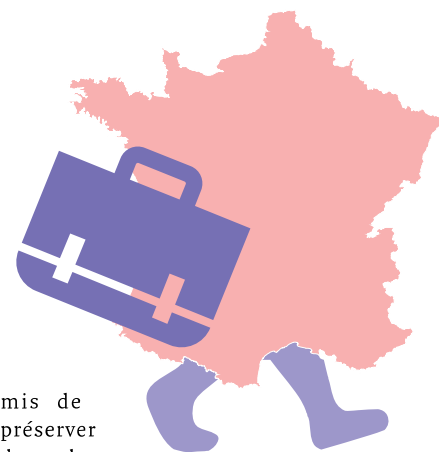
Les évolutions démographiques et politiques d'aménagement du territoire s'accompagnent de modifications sensibles du tissu scolaire. C'est ainsi qu'en dix ans, d'après les données recueillies par le ministère de l'Éducation nationale, le nombre de communes n'ayant pas ou plus d'école est passé de 11 479 à 13 131, soit un peu plus de 35 % de l'ensemble des mairies. Sur la même période, le nombre d'écoles à classe unique a chuté, lui, de 7 321 à 4 384. Un peu plus de 470 000 enfants étaient scolarisés dans un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) à la rentrée 2003. Ils étaient 566 500 en 2014 dans ces mêmes RPI dont la structuration a dans le même temps elle aussi évolué. 3 800 regroupements dits « dispersés » en 2003 et 3 448 en 2014, 962 RPI « concentrés » à la rentrée 2003 contre 1 384 en 2014. Pour le SNUipp-FSU, si ces restructurations du paysage scolaire à l'œuvre dans les territoires ruraux peuvent avoir leur logique, elles ne doivent s'opérer que dans la concertation, avec l'accord de tous les acteurs de la communauté éducative et au service d'un « mieux d'école » pour tous les élèves.

prônons le développement et la pérennité de réseaux imaginés, élaborés et construits par des acteurs de terrain plutôt que construits sur la base d'un modèle centralisé », affirme le secrétaire de la Fédération nationale pour l'école rurale Michel Baron (lire p17). L'ancien enseignant enfonce cependant le clou, il faut « arrêter la suppression programmée des petites écoles. Là où cela fonctionne bien on ne touche pas (...) Là où il n'y a rien, l'État et les collectivités territoriales doivent instaurer un système de péréquation ». Il y a donc bien plusieurs écoles rurales, mais l'enjeu reste le même : garantir la réussite de tous.

MUTATIONS TERRITORIALES

L'ÉCOLE À L'ÉPREUVE

Les mutations qui secouent les espaces ruraux depuis plusieurs années bousculent aussi l'école. L'enjeu reste celui de l'accès à une école de proximité au service de la réussite de tous.



mis de préserver des classes mais a souvent abouti à la désertification scolaire dans les petites communes sans nécessairement apporter de réponse adaptée aux besoins des élèves et de leurs familles. Aujourd'hui, certains départements font le choix de l'hyper-concentration autour de « pôles pédagogiques » construits sur le modèle de l'école urbaine. D'autres associent les partenaires de l'école (élus, parents, enseignants...) dans des conventions destinées à maintenir les classes ouvertes sur une durée définie malgré les fluctuations démographiques. Favoriser le maintien d'un tissu scolaire structurant, notamment pour la vie de l'enfant (transport, cantine...) demeure un enjeu d'actualité pour l'aménagement du territoire et d'égalité d'accès au service public d'éducation.

Malgré l'exode rural qui a conduit à une désertification des campagnes, deux tiers des communes françaises sont rurales estime l'Insee. Et depuis quelques années on observe un phénomène de « *rurbanisation* » dans lequel des citadins s'installent à la campagne tout en conservant leur travail en ville. Ces mutations territoriales, marquées par la littoralisation et la périurbanisation, ont bouleversé le schéma traditionnel un village/une école et conduit à « *une grande diversité de situations démographiques, économiques et sociales* » indique le géographe Yves Jean. Il existe aujourd'hui des espaces ruraux à

dominante industrielle ou agricole, des espaces résidentiels ou touristiques, des espaces péri-urbains et d'autres très isolés... Les agriculteurs ne représentent plus que 5 % d'une population constituée à 40 % d'ouvriers, d'employés et de cadres. Le chômage y est aussi fortement présent. Sur ces territoires où le rapport à la distance et aux déplacements est prégnant, la présence d'infrastructures et d'une école de proximité va donc être déterminante pour l'attractivité des communes. Car l'école rurale continue d'accueillir 24 % des élèves du primaire, dont 36 % dans le rural isolé. Le recours aux Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) a per-

ENQUÊTE SNUIPP : LE VISAGE DE L'ÉCOLE RURALE

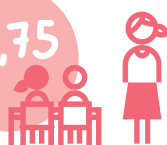
DES ENSEIGNANTS PLUTÔT JEUNES

40,2 ans

C'est l'âge moyen d'un enseignant dans le rural contre 41,6 ans nationalement

MOYENNE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

21,75 élèves



contre **23,7 %** pour la moyenne nationale

DU MATÉRIEL JUGÉ BON



62 % soit plus de 6 enseignants sur 10 jugent le matériel et les locaux « bons » ou « plutôt bons »

ENSEIGNER DANS LE RURAL EST UN CHOIX



Pour **74,32 %** enseigner dans le rural est avant tout un choix.

MULTI-NIVEAUX

4,75 % des répondants déclarent n'avoir qu'un seul niveau dans leur classe, souvent du CP ou du cycle 3.

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT HÉTÉROGÈNE



31,8 % des écoles ont une **salle dédiée à l'EPS**



14,4 % n'ont **pas de photocopieur**



Seulement **14,4 %** ont du **haut débit internet**

MAIS PLUSIEURS PROBLÈMES RENCONTRÉS



la mise en œuvre des activités sportives



les connexions internet



les transports

Enquête réalisée par le SNUipp-FSU du 30 septembre au 15 mars auprès de 1280 enseignants, issus de 71 départements + données ministérielles

CONVENTION

ÉCHANGE POSTES CONTRE RÉORGANISATION

Une «convention pour l'aménagement du territoire scolaire cantalien» : c'est ce qu'ont signé le 24 janvier 2014 les élus du Cantal et les autorités académiques, en présence de Vincent Peillon. Il faut dire que dans ce département très rural qui, depuis vingt ans, perdait des élèves par centaines et des postes d'enseignants par dizaines, «il y avait urgence à sortir d'un engrenage qui conduisait à l'inexorable déclin de la qualité de l'enseignement offert à nos jeunes» se souvient Christian Montin, secrétaire général de l'association des maires du Cantal. En échange de l'assurance d'un maintien du nombre de postes pendant trois ans, élus, représentants des enseignants, administration, associations et parents ont donc entrepris d'élaborer des propositions pour «maintenir une école de proximité, qui tienne compte de la démographie, de la géographie, du climat, de l'état des routes, tout en offrant la totalité des services qu'on peut attendre d'elle» résume Christian Montin. Mais il y a des contreparties, comme créer 8 à 9 RPI et faire baisser le nombre d'écoles de une à trois classes sur la durée de la convention. Une contrainte «a priori» que conteste Julien Barbet, le responsable départemental du SNUipp-FSU, pour qui «ce ne doit pas être une machine à fermer des classes.»



La mairie-école en classe unique du Claux

Une autre carte scolaire ?

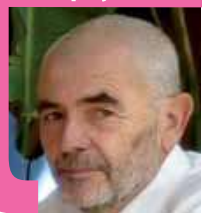
Si pour le maire, il s'agit de raisonner en «bassins scolaires», il faut tenir compte de la réalité des territoires. Ici «le maintien d'une classe unique avec huit élèves peut se justifier» plaide Julien. Là en revanche,

seule règle à calcul et montrer qu'on peut faire la carte scolaire autrement», là est le défi. Mais il ne faudrait pas qu'en 2017, à la fin de cette convention triennale, les choses redeviennent comme avant, concluent-ils tous deux.

pourquoi ne pas concentrer les moyens sur une seule école en la dotant de toutes les infrastructures nécessaires? Là encore, on expérimentera à la rentrée prochaine une classe de 2 ans qui drainera tous les enfants du secteur «en l'inscrivant dans une politique globale de la petite enfance, les moyens de l'Éducation nationale accompagnant les efforts matériels des collectivités» ajoute le maire. Sortir en définitive «de la

Yves Alpe, sociologue, professeur émérite à l'Université d'Aix Marseille

3 QUESTIONS À



« Il n'y a pas de déficit des élèves ruraux en terme de réussite scolaire »

Est-il vrai que les élèves des milieux ruraux réussissent mieux ?

Entre 1999 et 2005 nous avons mené des enquêtes auprès d'élèves de CM2 sur six départements. Leur réussite aux tests d'évaluation à l'entrée en 6ème était meilleure que celle de leurs homologues urbains. Les écarts ne sont pas énormes mais ils montrent qu'à catégorie sociale équivalente les élèves du rural ne sont pas défavorisés par rapport aux urbains. Les enquêtes menées

en 2011 auprès d'élèves de CM2 confirment cette tendance, même si elle est moins marquée.

Comment l'expliquer ?

La taille réduite des classes et des écoles contribue à ces bons résultats. Les dispositifs spécifiques, comme les EMALA*, sont dynamisants et estompent l'isolement du rural. Ensuite, et même si elles ont tendance à disparaître, les classes multi-âges favorisent les résultats des élèves, notamment les plus

faibles et les plus jeunes. Enfin il y a des aspects qui tiennent au lien social, plus prégnant en milieu rural, entre les élèves, les parents, les enseignants et les élus. C'est particulièrement frappant au moment de la carte scolaire.

Ces éléments s'inscrivent-ils dans la durée du cursus scolaire ?

Si les élèves sont dans le rural au primaire et au collège, ils ne le sont plus au lycée. Sur les cohortes

observées de 1999 à 2005, l'avantage des élèves ruraux sur les urbains se conservait pendant les années de collège et ils arrivaient en 3^e sans retard. Mais on constatait que leurs choix d'orientation témoignaient d'une stratégie différente de celle des urbains, qui a pu être interprétée comme le résultat d'un déficit d'ambition. Alors qu'ils pouvaient prétendre à des filières générales et technologiques, ils privilégiaient davantage les filières courtes et professionnalisantes.

Équipes mobiles académiques de liaison et d'animation

YONNE

UN RPI EN MOUVEMENT

À la rentrée, le RPI de Ligny-le-Châtel, Méré, Varennes se rassemble sur le plus gros village avec nouvelle école maternelle et restaurant scolaire.

Objectif : limiter les transports et accentuer encore le travail en équipe.

Nous sommes en terres de vignes. À 20 km d'Auxerre, dans le canton de Chablis. Sur les trois communes de Ligny, Varennes et Méré et sur le hameau de Lordonnois, 200 enfants sont scolarisés en tout. En 1998, il y avait encore une école sur chacun de ces quatre lieux, puis celle de Méré (200 habitants) a fermé. Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) a été créé en 2002. La commune la plus importante, Ligny (1370 habitants), a regroupé les classes de maternelle dans l'ancienne école de filles au centre du village. À 20 minutes à pied, face aux champs, un autre bâtiment accueille trois classes élémentaires. Un peu plus loin, une classe de CE2-CM1 subsiste à Lordonnois, un hameau à 3 km. Et la commune de Varennes (300 habitants) a conservé son école avec un CE2-CM1. Faire les classes n'est pas simple, comme dit le directeur de l'élémentaire Fabrice Randé : « on évite que frères et sœurs soient dans plusieurs villages, mais on n'y parvient jamais tout à fait ». Cela génère « beaucoup de transports pour les élèves » explique Chantal Royer, maire de Ligny. Matin et soir avec les bus des collectivités. Midi aussi car le réfectoire commun est

situé au sous-sol de la salle des fêtes de Ligny.

Les choses vont changer à la rentrée. Au niveau des équipements : une nouvelle école maternelle et un véritable restaurant scolaire vont ouvrir en septembre pour un budget de 2,5 millions d'euros. Tout cela a été possible parce que les agriculteurs propriétaires des terrains ont enfin accepté de vendre. Déjà en octobre dernier Ligny s'était doté d'une bibliothèque et il y a quatre ans d'un gymnase.

Une école, 7 classes

De quoi satisfaire l'équipe enseignante du RPI : « on nous a montré les plans, demandé ce qu'on voulait ». Regrouper les enfants sur Ligny est apparu comme une évidence : Lordonnois et la maternelle de Ligny qui n'étaient plus aux normes vont fermer. Varennes, où le maire tient à son école, va conserver sa classe et le poste de directeur. Enfin, la directrice de maternelle partant à retraite, la direction du nouveau groupe scolaire de sept classes a été

proposée à Fabrice Randé. « Cela permet d'éviter la fermeture de classe qui menaçait la maternelle ».

Cela va aussi permettre d'accentuer le travail en équipe. Les CP rejoignent les maternelles dans les locaux neufs « cela facilitera encore plus la liaison ». Les enseignants travaillent déjà bien ensemble : conseil des maîtres tous les mardis, classe de neige avec des élèves de Saint-Florentin, mêmes manuels et progressions de cycle, journée « Incorruptibles » (défi lecture et sport) pour les CP-CE1. Dommage que l'Inspection académique, elle, reste dans une logique comptable et ferme tous les postes de coordonnateurs Réseau rural d'éducation, dont celui de Fabrice. Il perd une journée de décharge, sans en gagner avec la direction de 7 classes...



PLAN NUMÉRIQUE ÉCOLES RURALES

À QUAND LE PROCHAIN ?

Un rapport de l'Inspection générale des services, divulgué en 2012, a dressé le bilan du plan école numérique rurale lancé en 2010. 67 millions d'euros ont été débloqués pour équiper 6 700 écoles rurales en tableaux numériques interactifs ou de classes mobiles. Mais les besoins d'équipement et de formation des enseignants restent prégnants. Pas de nouveau plan en vue, si ce n'est la prolongation jusqu'à la fin 2015 du plan France Haut Débit. Il ne prévoit pas d'équipement mais le raccordement à Internet (au moins 8 Mégabits/s) de toute la population française d'ici à 2022.

EMALA

UN « PLUS DE MAÎTRES » RURAL

Instituées en 1984, les Équipes mobiles académiques de liaison et d'animation (EMALA) prévoient qu'un « instituteur se déplaçant dans un véhicule [...] effectue des tournées régulières dans les petites écoles isolées ». Dans les départements où ils existent, les EMALA coordonnent des projets, interviennent dans les classes et mettent à la disposition des équipes un matériel adapté (ludothèque, bibliothèque, matériel d'EPS, de sciences...) Ce « plus de maîtres que de classes » rural constitue une chance de réduire les inégalités territoriales et devrait être généralisé.



ENQUÊTE

LES VISAGES DE L'ÉCOLE RURALE AUJOURD'HUI

Conditions d'exercice du métier et de la direction, qualité des infrastructures et des équipements à disposition, organisation des rythmes scolaires... À l'occasion de son colloque national « L'école rurale, enjeu d'égalité et de réussite de tous », le SNUipp-FSU a rendu public les résultats d'une enquête conduite auprès de 1 280 enseignants des écoles sur cette école rurale aux multiples visages, qui scolarise encore plus d'un quart des élèves du primaire dans des structures dépassant rarement 4 classes.

➤ Rubrique syndicat/les-communiqués

« Pour des écoles rurales de qualité et de proximité »

Comment s'organise l'école rurale aujourd'hui ?

Parlons plutôt des écoles rurales tant les disparités sont grandes. Aujourd'hui, elles scolarisent un quart des élèves de primaire. Ces écoles dépassent rarement 4 classes. Celles où l'on trouve les enfants de la maternelle au CM2 sont devenues assez minoritaires. Les autres sont organisées en RPI souvent dispersés - avec niveaux répartis sur plusieurs communes - parfois concentrés sur une seule commune. Indépendamment de cela, il existe aujourd'hui des écoles, regroupées ou non, qui fonctionnent en réseaux officiels ou officieux, ce qui permet aux enseignants et aux élèves de travailler ensemble. Nous prôtons le développement et la pérennité de tels réseaux, imaginés, élaborés et construits par des acteurs de terrain plutôt que fabriqués sur la base d'un modèle centralisé venu « d'en haut ». L'organisation de la structure scolaire devrait avant tout être choisie et non imposée.

Quels sont les enjeux du maintien d'un service public d'éducation en milieu rural ?

Les enjeux sont multiples : social, humain, économique, territorial, écologique, pédagogique... Chaque enfant devrait pouvoir fréquenter une école publique à proximité de son domicile, ce qui devient rare en milieu rural où les distances, déjà accrues par définition, sont encore allongées par les politiques de regroupement massif. Et puis les transports génèrent des dépenses, de la pollution, de la fatigue... Il faut savoir aussi que beaucoup de communes rurales sont pauvres. Pour autant, elles ont leurs propres ressources. On sait que la participation des familles,

aux élections de parents, aux manifestations, aux sorties..., y est importante : l'école est souvent un lieu de vie au sein d'un village, et un maillon essentiel de l'équilibre des territoires. Il faut donc favoriser et encourager les partenariats locaux avec les associations, les parents, les mairies. Enfin, les milieux socio-professionnels sont souvent plus variés dans un village que dans un quartier, d'où, en général, davantage de mixité sociale dans l'école rurale. Si l'on ajoute les avantages liés aux classes « multi-âge », le maintien de l'école rurale de proximité relève donc de l'évidence.

Que faire pour que l'école rurale fonctionne mieux ?

D'abord arrêter la suppression programmée des petites écoles ! Là où cela fonctionne bien, on ne touche pas, on observe, on s'en inspire ! Là où il n'y a rien, l'État et les collectivités locales doivent instaurer un système de péréquation pour faire vivre partout une école rurale, publique et laïque. Seules des politiques volontaires et cohérentes, assorties de moyens de fonctionnement suffisants et durables, pourront assurer le maintien de ces écoles. Des engagements pluriannuels honnêtes devraient permettre de donner une bonne visibilité en terme de maintien des classes et des écoles, contrairement aux actuelles conventions départementales dotées de ce préalable inacceptable, le regroupement forcé, menant à la fermeture de nombreuses écoles. Les élus ont besoin de garanties avant d'engager des dépenses, importantes à l'échelle d'une petite commune : investir, embaucher du personnel, entretenir et moderniser bâtiments et équipements... Enfin, les



MICHEL BARON EST ENSEIGNANT RETRAITÉ. IL A PASSÉ UNE TRENTAINE D'ANNÉES DANS DES ÉCOLES RURALES DU VAL D'OISE PUIS DU LOIR-ET-CHER. IL MILITE DEPUIS 25 ANS AU SEIN DE LA FNER DONT IL EST AUJOURD'HUI LE SECRÉTAIRE.

classes multi-âge ne doivent plus être un tabou. D'autant qu'on constate que c'est là que les élèves obtiennent les meilleurs résultats. Il faut donc préserver, voire rechercher l'hétérogénéité des âges, des niveaux, des milieux socio-culturels, qui favorise les interactions entre les enfants.

Cela suppose des enseignants formés ?

C'est essentiel. Il faut rétablir une véritable formation initiale, sur au moins 2 ans, et continue de qualité, avec des modules consacrés à des aspects spécifiques du métier en zone rurale tels que pédagogie du multi-âge, gestion du petit nombre, des distances, connaissance des territoires ruraux et de leurs habitants : environnement local, culturel, historique, géographique, linguistique, économique, social... Cela suppose aussi d'articuler théorie et pratique avec au moins un stage obligatoire en milieu rural et d'y garantir la présence de maîtres-formateurs. Nous pensons enfin qu'il serait souhaitable de développer et de faciliter la co-formation en encourageant toutes les initiatives, comme par exemple la gestion partagée d'une classe entre un débutant et un enseignant expérimenté.

« L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE SCOLAIRE DEVRAIT AVANT TOUT ÊTRE CHOISIE ET NON IMPOSÉE »